NOUVELLES Numéro 340 13 mars 1992



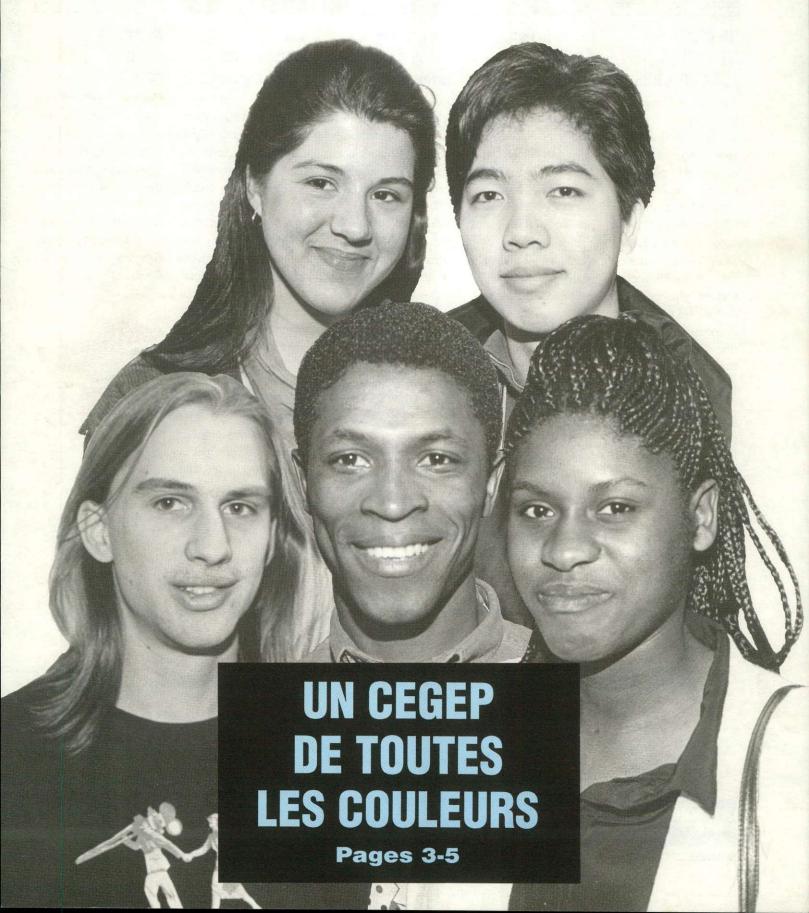




Secteur public

Vers un nouveau Front commun!

Pages 10-12



3 6 8 10 13



UN CEGEP DE TOUTES LES COULEURS

Au collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent, un étudiant sur cinqestnéhors du pays. Ce qui en fait l'institution francophone de niveau collégial la plus «colorée» au Québec. Mais l'enseignement et les cours obligatoires n'étant plus ce qu'ils étaient, on y a ressenti la nécessité d'organiser une «Journée sur la culture québécoise» au bénéfice de tous ces jeunes. On attendait 150 inscriptions, mais surprise!, 530 sont venus, une journée où tout le collège était officiellement en congé!



M. le président Charron charrie

Fin février, le président du conseil d'administration de la garderie populaire Le Baluchon, à Hull, en annonçait la fermeture. Raison officielle: faillite. Tout en accusant, à mots à peine couverts, les employé-es d'être les responsables de cette faillite. Pourtant, rarement un syndicat n'a fait autant d'efforts pour empêcher une fermeture. M. le président manquerait-il d'imagination?



De grands mots vides de pouvoirs

Poudre aux yeux ou leurre? Le plan Picotte pour développer les régions au Québec fait parler. «Discutable et critiquable à certains égards, il reste tout de même un plan important qui mérite d'être poli», affirme le vice-président Roger Valois.



Vers un nouveau Front commun

Jamais le gouvernement n'a été aussi vorace lors d'une négociation du secteur public. Il n'envisage plus seulement des reculs sur les salaires, mais aussi le gel complet des conditions de travail et l'évacuation du champ de la négociation des problèmes qui y sont habituellement discutés.

«La nouvelle approche mise de l'avant par le ministre Johnson et son gouvernement, affirme Claudette Carbonneau, est très préjudiciable à nos membres et elle appelle à les défendre à tout prix.»

Conception graphique Jean Gladu

Mise en page électronique Jean Gladu Sophie Marcoux Jean-Pierre Paré

Photographes
Alain Chagnon
Guy Turcot

Caricaturiste
Garnotte



Nuageux avec éclaircies

Compte-rendu d'une rencontre avec des organisations progressistes et ouvrières de l'Alberta sur un sujet délicat dans l'ouest canadien: l'avenir des relations qu'un Québecsouverain peut bâtir avec le reste du Canada.

Coordination Jean-Pierre Paré (514-598-2159)

Rédaction

Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations Michel Tremblay Clément Trudel Pierre Vadeboncoeur Impression
Les travailleurs et
travailleuses
syndiqués CSN
de L'Imprimerie
L'Éclaireur

Distribution L'équipe de distribution CSN

de Beauceville

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

REHABILITATION DE LOUIS RIEL ...



Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233 Numéro central: 598-2121

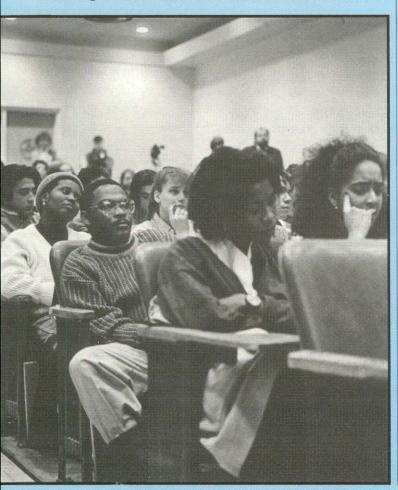
UN CEGEP DE TOUTES LES COULEURS

Par Lucie Laurin



Louise Lefaivre ne regrettait certes pas, ce jour-là, d'avoir tenu tête aux sceptiques. Bien que tout le collège fût officiellement en congé, des groupes de jeunes, radieux, toutes couleurs mélangées, animaient les lieux de leurs rires,

de leurs paroles, s'agglutinant dans un couloir pour suivre une saynète qu'exécutaient des étudiants en théâtre, applaudissant bruyamment, faisant la queue aux portes, s'entassant dans les salles pour entendre les conférenciers.



u cégep de Saint-Laurent, un étudiant sur cinq est né hors du pays. Les Asiatiques (Kampuchéens, Vietnamiens, Laotiens) et les Haïtiens constituent les minorités les plus importantes, suivis des Latino-américains et des juifs marocains. «On n'a pas à déplorer de bataille ni de conflit majeur, comme c'est souvent le cas au niveau secondaire; mais il existe des ghettos, déclare Louise Lefaivre, conseillère pédagogique à l'interculturel au Service d'animation du cégep. Les étudiants d'une même origine ont tendance à se tenir ensemble. Finalement, il n'y a pas de tensions, mais il n'y a pas beaucoup d'intégration non plus!»

Louise Lefaivre a souvent organisé des activités pour faire connaître les communautés ethniques présentes dans l'institution, activités suivies avec intérêt par des jeunes de toutes origines. «Puis, un jour, j'ai constaté que la culture québécoise est méconnue, tout autant des Québécois de souche que des autres ethnies, explique-t-elle. Comment, dans ces conditions, peut-on demander aux nouveaux venus de s'intégrer? D'où cette idée d'organiser une journée sur la culture québécoise, dans le but de la faire connaître dans sa dimension traditionnelle comme dans sa dimension moderne et pluraliste, et de susciter chez les étudiants la fierté de vivre au Québec; dans le but, également, de donner le goût aux immigrants de participer au devenir collectif de notre société.»

Au début, son projet s'attira doutes et railleries. Certains collègues allèrent même jusqu'à déclarer, en ricanant, que la culture québécoise, ça n'existe pas! D'autres, par contre, encouragèrent les étudiants à s'inscrire aux ateliers. Résultat: alors qu'on attendait environ 150 inscriptions, on en compta plus de 530!

Une journée bien remplie

C'est une journée fort remplie qui attendait les étudiants. On leur proposait tout d'abord un retour aux sources au contact de la tradition orale et de l'histoire, dépouillées de leurs habituels préjugés à l'encontre du peuple québécois. Puis on faisait place au pluralisme et à la modernité, par une rencontre avec un écrivain québécois né en Haïti, suivie d'une réflexion sur la mouvance de la culture et sur les appartenances multiples des Québécois d'aujourd'hui, telles qu'exprimées par le cinéma, la littérature, le théâtre et les arts. Pour chaque thème exploré, les jeunes avaient la chance de discuter avec un spécialiste: Pierre Baril, Yves Beauchemin, Michelle Rossignol, Guido Molinari.

Enfin, les organisateurs avaient prévu des ateliers de réflexion sur nos valeurs, notre rayonnement et les projets qu'il nous reste à bâtir, en compagnie de journalistes, Jean-François Lisée et Francine Pelletier, d'un politicologue, Daniel Bonin, et d'une conseillère en matière d'immigration, Marie McAndrew.

Place au débat

«Que cette journée nous donne à la fois la mémoire et des perspectives d'avenir!» déclara, à l'ouverture, le directeur général Claude Boily, avant de céder la parole aux conférenciers.

Guy Laforest, historien des idées politiques à l'Université Laval, venu parler d'un nouveau contrat social entre majorité et minorités, souleva la controverse lorsqu'il déclara que le Québec ne peut se permettre d'allouer des fonds publics à la promotion du multiculturalisme à la manière canadienne, mais qu'il devrait accepter d'intégrer au réseau scolaire anglophone les immigrants issus d'un pays du Commonwealth. Une proposition qui s'attira les protesta-

NOUVELLES CSN 340 page 3

tions à la fois d'immigrants non anglophones et de nationalistes francophones. Le débat était lancé...

lci et ailleurs

Avec attention, un sourire amusé aux lèvres, les jeunes écoutèrent ensuite des chansons endiablées, souvent grivoises et moqueuses, qui figuraient au menu des veillées d'autrefois dans les chantiers ou les villages de cultivateurs du Canada français, parmi les 100 000 chansons folkloriques, les légendes et les 20 000 contes qui constituent notre héritage oral. Michel Laurin, professeur de français au cégep, ranima devant leurs yeux un peuple qui, laissé sans ressources au lendemain de la conquête, inventa de nouvelles façons d'être heureux ensemble.

Puis c'est devant un auditoire recueilli qu'Émile Ollivier, écrivain d'origine haïtienne établi au Québec depuis 25 ans, lut de sa belle voix grave quelques extraits de son dernier roman Passages, traitant d'exil, de rupture, décrivant tour à tour des villes haïtiennes et des paysages d'ici. «J'aime, dit-il, le grésillement du silence au coeur de la foule montréalaise. Et j'aime aussi la foule haïtienne, grasse et qui jacasse.»

«Vous arrive-t-il de douter que vous êtes Québécois?», lui demanda quelqu'un. À quoi l'écrivain répondit que le jeu de l'identité se joue à deux, et qu'il serait vain pour lui de se déclarer Québécois si l'autre ne le reconnaît pas comme tel.

Les difficiles relations avec l'autre

L'atelier intitulé "Le Québec vu d'ailleurs" attira tellement d'étudiants qu'il fallut se transporter à l'auditorium. Daniel Bonin, chercheur québécois à l'Institut des relations intergouvernementales à Queen's University de Kingston, traita de la méconnaissance de la culture québécoise chez les Canadiens anglais, et le journaliste Jean-François Lisée, qui fut correspondant à Washington pour *La Presse* de 1985 à 1989, parla de l'indifférence des Américains. De nombreuses mains se levèrent ensuite: on voulait pousser plus loin l'analyse, comprendre l'indifférence.

Francine Pelletier, féministe et journaliste pigiste à *La Presse*, attira, elle aussi, beaucoup de jeunes des deux sexes et de toutes les ethnies. Elle rappela l'importance historique du mouvement féministe (lequel vise avant tout, dit-elle, l'établissement d'une société harmonieuse) souligna quelques erreurs du mouvement des femmes, insista sur la violence qui leur est faite. Ces derniers propos ne furent pas sans provoquer, chez des étudiants de cultures différentes, une semblable réaction de doute et de protestation.



Au terme de la journée, habilement résumée par Jacques Folch-Ribas, critique littéraire, romancier et professeur d'architecture au cégep, Louise Lefaivre était satisfaite: «Ça a bien discuté, déclara-t-elle. On n'a pas entendu de propos extrémistes, dans le sens d'un nationalisme mesquin, ou d'un favoritisme aveugle à l'égard des immigrants. Il y avait place pour la nuance.» Oui, c'était une belle réussite. Un bon moyen d'assumer la tâche éducative de créer des rapports harmonieux entre la majorité et les minorités. Un exemple à multiplier.



Sébastien Plourde

Au moins, elles se respectent!

«Quand j'ai vu qu'on avait choisi une journée de congé pour la culture québécoise, alors qu'on tient toujours les journées de promotion des autres cultures en même temps que les cours, j'étais sceptique», lance Sébastien Plourde. Mais, finalement, les salles remplies et la présence de plusieurs communautés ethniques l'ont rassuré.

Né au Québec, Sébastien est d'avis que le cégep de Saint-Laurent est une institution très ouverte. «Les relations sont bonnes entre les différentes communautés, dit-il, même si elles ne vivent pas ensemble. Les indépendantistes se tiennent dans la grande salle et les autres, dans la cafétéria. Ce qui est normal: toutes les communautés ont leurs propres valeurs. Mais au moins, elles se respectent.»

Ce qui ne l'empêche pas de ressentir une vague inquiétude. N'y a-til pas danger, à force de laisser la parole aux autres, qu'on perde notre place?, se demande-t-il.



Xiaho Pong Tran

Plus intégrés qu'on ne le croit!

«À l'exception de la température, j'aime beaucoup le Québec!», déclare Xiaho Pong Tran avec un sourire tranquille. De nationalité chinoise mais né au Kampuchéa, Xiaho vit au Québec depuis quatre ans et demi. Interviewé au sortir de l'atelier sur la littérature orale, il déclare qu'il en connaissait déjà un peu sur le sujet avant de participer à l'atelier. «Il faut apprendre. Il faut comprendre le Québec si on veut y rester. C'est tout l'intérêt de cette journée...

"Les immigrants sont plus intégrés que les francophones ne le croient, lance-t-il encore. Moi, par exemple, avec mes compatriotes, je communique toujours en français maintenant."



Hélène Richard

Parfois, elle se demande qui elle est

Hélène Richard, née en Haïti et arrivée ici à l'âge de trois ans, est très attachée au Québec, mais parfois elle se demande qui elle est. Les propos de l'écrivain Émile Ollivier l'ont profondément remuée. «Je n'ai pas connu Haïti, mais les noms de villes qu'il a cités me sont familiers, dit-elle. Lorsqu'il a parlé de ses problèmes d'identité, ie me suis sentie visée.»

Hélène a beaucoup d'amis au collège. «On a l'embarras du choix, poursuitelle. Les gens sont ouverts ici. On ne sent pas de racisme.»

Elle se sent québécoise, parle avec l'accent québécois. Mais avec ses amis haïtiens, elle doit parler créole, sans quoi ils ne la comprennent pas, dit-elle.



Jean Sibert Lapolice

«J'ai très envie de connaître les Québécois!»

Jean Sibert Lapolice a fait son choix. Né en Haïti, il a immigré au Québec, seul, il y a trois ans, et a décidé d'y rester. «Je suis toujours curieux de ce qui se passe dans la société où je vis. C'est pourquoi j'ai très envie de connaître les Québécois et je saisis toutes les occasions propices, fêtes, rencontres, associations, etc.»

Toute sa famille est restée là-bas. Bien sûr, il y a des moments difficiles à traverser. Mais Jean Sibert Lapolice ne se décourage pas. «Je commence à m'attacher au Québec, dit-il. La majorité de mes amis sont des blancs. Je pense que c'est une bonne façon de s'intégrer.»



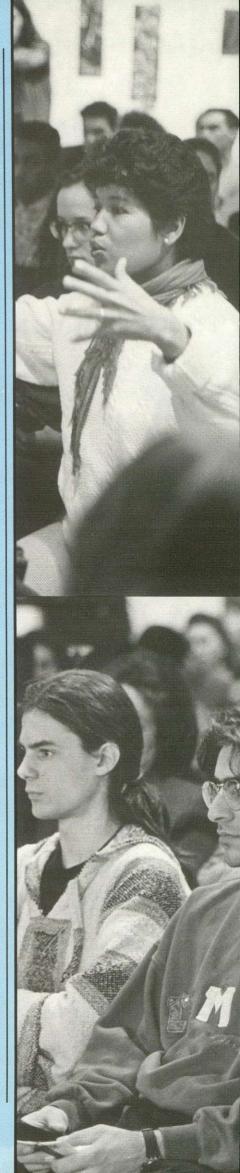
Anne-Marie Soucisse

Une passion et des éloges

Née ici, Anne-Marie Soucisse tient de son père sa passion pour le Québec. De sa mère également qui, née en Égypte, a choisi le Québec à l'âge de 19 ans et s'y est intégrée.

Anne-Marie ne tarit pas d'éloges sur son cégep: «On y voit des graffiti du genre "Vive le Québec libre et multiethnique", dit-elle. On y trouve toutes sortes de comités qui créent des mouvements de solidarité. Les gens qui s'inscrivent ici savent à quoi s'attendre. Ce n'est pas la place pour les skinheads.»

Elle a des amis de toutes les couleurs. Un bon moyen de s'ouvrir aux autres communautés, dit-elle, ajoutant qu'elle échange régulièrement avec eux des parties de son lunch, ce qui lui fait connaître la cuisine et les habitudes alimentaires des autres.



M. le président Charron charrie

Le secteur des garderies, essentiel à l'accessibilité des femmes au marché du travail, n'a connu la syndicalisation qu'au début des années 80. Cela a permis aux travailleuses et travailleurs de faire des gains importants en ce qui touche leurs conditions de travail et de vie. Mais il s'agit souvent d'acquis fragiles, vu les difficiles conditions de financement de ce type de services. Surtout qu'il peut leur arriver, à l'occasion, de se retrouver à la merci d'un parentadministrateur entêté. C'est ce qui se passe actuellement dans la région de l'Outaouais.

Par Henri Jalbert

in février, M. Ghyslain Charron, président du conseil d'administration de la garderie populaire *Le Baluchon* de Hull, annonçait la fermeture de cette garderie, une des plus vieilles de l'Outaouais. Raison officielle: une faillite. Mais, à mots à peine couverts, monsieur le président accuse en fait les employé-es d'avoir refusé de rouvrir la convention et d'être ainsi les responsables de cette faillite. Pourtant, rarement un syndicat ne s'est rendu si loin dans des efforts pour empêcher une fermeture. Voyons les faits.

Précisons tout d'abord que la convention collective est échue depuis mars 1991 et que les négociations ont continuellement traîné, particulièrement à cause de la difficulté à trouver deux parents pour y participer, au nom de la partie-employeur, et ce tel que prévu dans la convention collective.

Côté économique, c'est la récession, ici dans l'Outaouais, comme partout au Québec: baisse du niveau de l'emploi, ralentissement du retour des femmes dans le milieu du travail, donc moins d'enfants dans les garderies. À la fermeture du *Baluchon*, on accueillait quotidiennement trente enfants, alors que le permis établi par l'Office des services de garde était de 39 ... et que le seuil de rentabilité était de 34. Tous et chacun, depuis fort longtemps, étaient donc conscients des difficultés financières de la garderie.

Dès septembre 91, l'exécutif du Syndicat des travailleuses en garderie de l'Outaouais (FAS) — un syndicat à sections dont font partie les travailleuses du Baluchon — propose de travailler, conjointement avec le conseil d'administration, à l'élaboration d'un plan de relance. La suite montre bien que les membres du C.A., M. le président

Charron en tête, ne furent guère intéressés à une participation active du syndicat.

M. le président Charron est là pour mener. Et il mène.

Entretemps, immense corvée pour rénover la garderie. Comme il arrive souvent dans ces moments où on a besoin des travailleuses et des travailleurs pour mener à bien une corvée-nettoyage-rénovation, il y eut une trève dans les relations de travail. Et le personnel de la garderie de faire la corvee-plâtrage-peinture-etc, avec l'aide de quelques parents.

Et le C.A. de lancer une campagne de promotion pour «trouver» d'autres enfants. La belle affaire! Le C.A. arrive avec un tract photocopié à quelques centaines d'exemplaires. On donne la pile à une travailleuse en lui disant de la diviser en deux et de déposer le tout à deux endroits stratégiques dans la ville de Hull. Voilà pour la promotion.

M. le président Charron est là pour gérer. Et il gère. Qu'on se le dise.

L'ultimatum de monsieur le président

Le 3 février 92, soutenant que les employé-es sont beaucoup plus conscients de la réalité financière de la garderie, monsieur le président Charron propose au C.A. de laisser au syndicat jusqu'au 7 février — quatre jours — pour proposer des solutions aux *problèmes chroniques* que connaît la garderie et annonce qu'à moins de solutions satisfaisantes aux yeux du C.A., la garderie fermera ses portes le 4 avril.

Et le C.A. de joindre à cette décision quelques exigences de modification à la convention collective: une durée de trois ans, un gel des salaires pour deux ans, la désyndicalisation du poste de coordonnatrice, l'élimination des pratiques d'autogestion (dans les faits, de certaines règles de gestion participative), etc.

Et pour être sûr d'être bien compris, le C.A. joint également une petite note chiffrée, mesurant l'impact financier de quelques mesures correctives qu'il aurait aimé voir devenir permanentes. Sur une période d'un an, elles auraient permis les gains budgétaires suivants: mise à pied de l'aideéducatrice (on sauve \$6,712); baisse de 5 heures de travail par semaine du cuisinier (on sauve \$2,815); baisse de 2,5 heures de travail par semaine des cinq éducatrices (on sauve \$7,033); plus \$1,685 qu'on va chercher dans les poches des travailleuses pour les assurances. Tiens, le chiffre magique: quelque \$18,000! Justement le déficit appréhendé pour le présent exercice. On va ainsi le chercher dans les poches des travailleuses et on fonctionne à la baisse dans l'avenir, plutôt que de chercher à régler le problème du manque d'enfants.

Et sans attendre le 7, pour être bien sûr d'être compris, on dépose dans les casiers de tous les employé-es une lettre circulaire où M. le président Charron écrit qu'il a «la triste obligation de vous annoncer que la garderie Le Baluchon fermera définitivement ses portes le 4 avril.»

M. le président Charron est là pour prendre des décisions. Et il les prend.

Dernier ultimatum de M. le président Charron

Le 7 février, la section locale *Le Baluchon* du Syndicat régional des garderies de l'Outaouais fait parvenir une contre-proposition de reconduction de la convention collective — expirée depuis mars 91, rappelons-le — jusqu'en

avril 1993 (avec gel des salaires) et acceptation du transfert de la coordonnatrice hors de l'unité d'accréditation.

Puis vient la journée du 10 février. Le C.A. rejette la contre-proposition syndicale, et M. le président Charron propose lui-même (encore) d'embaucher une firme pour procéder à la liquidation des biens, meubles et actifs, si le syndicat n'a pas accepté, le 14 février à midi, les principes et exigences contenus dans le document remis le 4 février.

Le jour même, le syndicat répond par une nouvelle contre-proposition incluant, en plus de ce qui était contenu dans sa première, de nouveaux éléments: retrait des articles de gestion participative; formation d'un comité conjoint de relance; etc. En plus, la partie syndicale se dit prête à examiner la possibilité de prêter, sans intérêt, un maximum de 30 pour cent des salaires à venir, et ce pour une période à déterminer; elle se dit d'accord pour examiner la formule du temps partagé, selon le programme de l'assurance-chômage, pour une période pouvant aller jusqu'à douze mois; en plus de participer à la recherche conjointe de toutes les formes de financement possible.

Niet! En moins de deux, la garderie *Le Baluchon* déclare faillite le 21 février. Et le syndic de faillite se présente la journée même pour mettre sous séquestre le bâtiment et les biens de la garderie. Les parents ont appris la décision à la dernière minute et les travailleuses... par les médias.

M. le président Charron est là pour imposer. Et il impose. Il n'est pas gêné, même s'il peut se faire larmoyant devant les caméras de la télévision locale.

Un peu d'imagination!

Le syndicat de la garderie *Le Ball chon* a fait des efforts importants pour a der à trouver des solutions aux problèmes financiers de l'employeur. Mais un grand nombre des garderies de la région et d'ailleurs font face, la crise aidant, à des difficultés du même genre, sans qu'il ne s'y développe pour autant une vague de fermeture.

M. le président Charron manquerait-il d'imagination?



Un groupe d'employé-es du *Baluchon* devant leur garderie fermée.

De grands mots vides de pouvoirs

Par Thérèse Jean

Poudre aux yeux ou leurre? Le plan Picotte pour développer les régions au Québec fait parler. «Discutable et critiquable à certains égards, il reste tout de même un plan important qui mérite d'être poli», affirme le vice-président Roger Valois.

epuis quelques semaines déjà, les conseils centraux de la CSN s'affairent à l'étudier. Les 17 et 18 mars, c'est tout le conseil confédéral de la CSN qui en a été saisi. C'est aussi à ce moment que la CSN a dégagé ses propres orientations concernant ce plan de développement régional.

Adopté par le conseil des ministres le 18 décembre 1991, le plan Picotte est sorti avec moins d'éclat que les récents projets sur les grappes industrielles, le développement de la main-d'oeuvre ou encore le plan Johnson pour le développement de la région de Montréal. S'inscrivant dans cette foulée, le plan du ministre Picotte tente de reprendre au plan régional un certain nombre d'orientations tracées ces derniers mois par le gouvernement pour rendre plus cohérent le développement économique. Son pari: sortir les régions de l'état de crise qu'elles traversent en les impliquant dans leur développement. Ses moyens: la création de conseils régionaux de développement où seront définis les axes et les priorités de développement par les intervenants du milieu, de concert avec un délégué au développement nommé par le gouvernement et les députés qui, d'office, seront membres de ce conseil. Quant au financement des projets issus de ces conseils, il serait rendu possible par l'abolition de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) qui jouit d'un budget annuel de \$54 millions.

«Ce plan, de dire Roger Valois,

n'est pas tombé du ciel. C'est à force de pression qu'il est venu.» Et si l'on se fie au regard critique qui a été posé sur lui, d'autres pressions seront nécessaires pour faire en sorte qu'il convienne mieux aux aspirations et aux besoins des régions. «Pour l'instant, mentionne le vice-président, le plan Picotte jette de la poudre aux yeux aux régions en voulant les mettre à contribution dans leur développement, sans leur donner les moyens financiers nécessaires, ni les pouvoirs pour le faire.»

Aucun argent neuf

En effet, les \$54 millions provenant de l'OPDQ, une fois répartis entre les 15 régions administratives couvertes par le plan Picotte, pèsent bien peu et ne représentent aucun ar-



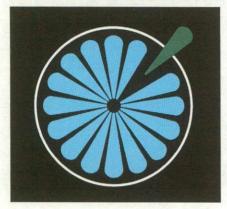
Roger Valois

gent neuf pour le développement régional. D'autre part, la création d'une nouvelle structure régionale a bien la qualité de mettre ensemble les principaux intervenants du milieu pour fixer des priorités de développement, mais elle les laisse sans pouvoirs réels, sans pouvoirs exécutoires. C'est là que le bât blesse principalement. Les conseils pourront donner des avis au gouvernement, définir une stratégie de développement en identifiant des priorités régionales - laquelle devra faire l'objet d'une entente-cadre avec le gouvernement – assurer le suivi de programmes de développement, gérer conjointement avec le ministre un fonds régional de développement. Mais sans pouvoir réel de décision. Le ministre garde la main haute sur tous les pouvoirs décisionnels et exécutoires. «Au fond, c'est le ministre qui a le dernier mot. On ne fait que donner l'impression aux intervenants du milieu qu'ils pourront prendre en main leur propre développement», dit Roger Valois.

L'État-accompagnateur

Toutel'approche du plan Picotte repose sur le concept de l'État-accompagnateur. Nouvelle terminologie qui ne manque pas de faire sourire le vice-président. Celui-ci rappelle qu'on est passé successivement des notions d'État-entrepreneur à État-partenaire, pour finalement aboutir à l'État-accompagnateur. «On laisse entendre qu'il s'agit d'une décentralisation politique, alors que selon nous, il s'agit plutôt d'une déconcentration administrative. L'État n'accompagnera pas les régions, ce sera plutôt les

BÂTIR LE QUÉBEC DES RÉGIONS



régions qui accompagneront l'État!»

Reste que toute cette proposition de développement régional du ministre Picotte, si elle comporte des orientations intéressantes, ne couvre pas la grande région de Montréal. Ce qui représente un handicap pour une politique nationale dans le domaine du développement régional et local. Le plan Johnson, sorti au mois de décembre, présente lui aussi ses faiblesses; par exemple: l'étendue du territoire couvert et l'absence d'une structure formelle de coordination, de planification et de concertation. «À ce sujet, ajoute Roger Valois, il sera nécessaire que le gouvernement précise la coordination et l'harmonisation de ces deux plans à caractère régional.»

Le ministre Picotte se donne jusqu'au début du mois de mai pour consulter les 15 régions administratives couvertes par son plan. Parions qu'il trouvera plus d'un conseil central sur son chemin pour lui exposer la nécessité de donner aux régions une prise réelle sur leur développement.

Une enquête, quelques chiffres

Depuis plusieurs années, et surtout à partir de 1985, les conseils centraux de la CSN ont participé activement aux organismes et tables de concertation qui, d'une manière ou d'une autre, influencent la vie économique, sociale et politique d'une région. Avec des résultats et des appréciations certes différents d'un endroit à l'autre, ce qui n'a rien d'étonnant, mais dans l'ensemble, on fait un bilan positif de ces expériences.

Une toute récente enquête en profondeur, conduite par les conseils centraux et la CSN, ainsi que par les Services à la collectivité de l'UQAM, nous fournit une mine de renseignements sur les activités des conseils centraux reliées aux organismes dont la vocation concerne de près ou de loin le développement régional et local. Les résultats détaillés en ont été présentés au Conseil confédéral du 17 mars.

Nouvelles CSN en a tiré les quelques renseignements suivants:

- Les principaux organismes auxquels participent les conseils centraux sont: les organismes régionaux de concertation et de développement, les forums régionaux pour l'emploi, les actuels CFP et Conseils consultatifs régionaux, l'ensemble des groupes d'action locale et communautaire (CADC, Solidarité populaire Québec, groupes féministes et environnementalistes, etc).
- Chaque année depuis 1985, les représentant-es des conseils centraux occupent 261 sièges aux 143 organismes et tables communautaires auxquels ils participent.
- Les conseils centraux participent à 82,3% des organismes dont ils connaissent l'existence.
- Les répondant-es au questionnaire estiment que leur conseil central doit continuer à participer à ces organismes dans une proportion de 96,5%.
- Plus de 84% des conseils centraux ont produit ou participé à la production de documents (mémoires, rapports de congrès, etc) sur le développement régional.
- \bullet 78% des conseils centraux estiment que leur participation aux divers organismes régionaux a donné des résultats.
- Dans 85% des cas, ils affirment qu'ils y ont eu une influence importante ou tout au moins moyenne.
- Si 61% des répondant-es se sentent suffisamment outillés pour participer à ces organismes et tables de concertation, c'est la totalité d'entre eux qui affirment par ailleurs avoir besoin de formation supplémentaire sur le développement socio-économique régional.

J.-P. Paré

Jamais le gouvernement québécois n'avait été aussi vorace au cours d'une négociation du secteur public. Contrairement aux périodes de négociation précédentes, il n'envisage plus seulement des reculs au niveau des salai-

Secteur public et parapublic

res, mais aussi le gel complet des conditions de travail pour une durée de deux ans et il annonce

son intention d'évacuer du champ de la négociation des problèmes qui y

sont habituellement discutés. Vers un nouveau

«La proposition du président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, constitue une attaque sans précédent au droit à la négociation, s'insurge la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau. Pour la première fois, le gouvernement propose un gel des conditions normatives de travail pour une durée de deux ans. Il ne veut plus s'en prendre seulement à nos

Front commun!

«La nouvelle approche mise de l'avant par le ministre Johnson et son gouvernement est très préjudiciable à nos membres et elle appelle à les défendre à tout prix.»

salaires!

Par Louis-Serge Houle

e que cette approche a de particulièrement pernicieux, analyse Claudette Carbonneau, c'est la négation des structures démocratiques que se sont données les travailleuses et les travailleurs de l'État.

«Les fédérations avaient entrepris des consultations auprès de leurs membres pour déterminer les problèmes qu'il conviendrait de corriger dans leurs milieux de travail, lors de la prochaine négociation. Le gouvernement savait que nous étions engagés dans le processus de préparation de nos revendications. Mais il a agi comme s'il pouvait modifier les règles du jeu selon son

bon vouloir, commes'il n'y avait pas de régime de négociation dans les secteurs public et parapublic.»

En outre, sa volonté de discuter de dossiers aussi importants que l'organisation du travail, la productivité, les changements technologiques et l'emploi, non

pas dans les paramètres habituels de la négociation mais plutôt dans le cadre d'un «débat public», est inquiétante pour l'avenir et met en péril le syndicalisme dans le secteur public.

La réponse au gouvernement

C'est dans ce contexte que dès le lendemain du dépôt de la proposition gouvernementale, la CSN a travaillé de concert avec la FTQ, la FIIQ, leSPGQetleSFPQpour élaborer une réponse au ministre Johnson. La CEQ, invitée à participer aux travaux de ce nouveau front commun en devenir, a choisi de déposer isolément ses demandes au gouvernement, ce qu'elle a fait le 21 février.

Le premier point de cette position est le respect par le gouvernement de l'entente survenue au printemps 89, laquelle comportait des hausses salariales de 3% le premier juillet 92, et le maintien du forfaitaire de 1%. Cette entente prévoyait également une prolongation des conventions collectives pour six mois à compter de janvier 1992 et un gel des salaires entre janvier et juin 1992.

«Cependant, considère la vice-présidente Claudette Carbonneau, le gouvernement ne peut s'arroger le droit de constamment recourir à ses employés pour rétablir l'équilibre des finances publiques. Le gouvernement est le seul responsable de ses choix et il a fait celui de se priver d'une source importante de revenus en refusant d'imposer davantage les grandes entreprises.» Ainsi, la réforme de la fiscalité des particuliers a privé les gouvernements de quelque \$4 milliards de revenus entre 1986 et 1990.

«Avant même d'aborder les discussions, nous voulons que le gouvernement démontre qu'il est de bonne foi en respectant l'entente qu'il a signée l'an dernier. Sinon, comment pourrions-nous considérer les prochaines rondes de négociation?, questionne-t-elle. Notre position actuelle a pour mérite particulier de défendre fermement le droit et la capacité de nos membres de négocier toute leur convention collective dans ce contexte difficile où nous sommes contraints de naviguer.»



Claudette Carbonneau



Comités paritaires

La position de l'Intersyndicale prévoit également la mise sur pied de comités paritaires conventionnés qui effectueront des travaux en vue de la prochaine ronde de négociation. Pour les organisations syndicales impliquées, lesquelles regroupent au total 270,000 membres dont 130,000 à la CSN, le grand défi consiste à replacer l'ensemble de ces dossiers sur le terrain de la négociation et ainsi éviter qu'ils fassent l'objet de discussions hors du champ de la négociation des conventions collectives.

Une fois toutes ces étapes franchies, et en regard des résultats obtenus, les organisations syndicales pourront envisager la suspension du dépôt de leurs demandes salariales et normatives jusqu'en janvier 1993.

Au moment d'aller sous presse, la position de l'Intersyndicale était soumise aux différentes composantes du secteur public de la CSN et aux instances des autres organisations syndicales. Elle sera soumise aux assemblées générales des syndicats CSN à compter du 17 mars.

La proposition commune

La proposition commune des cinq organisations syndicales propose de suspendre temporairement le dépôt de leurs projets de convention collective, en autant que le gouvernement accepte de s'inscrire dans une démarche qui atteste sa volonté de respecter l'entente de prolongation déjà signée et d'entreprendre une négociation immédiate sur plusieurs points.

Cette négociation à brève échéance porterait notamment sur la création de comités de travail technique sectoriels pour préparer le renouvellement ultérieur des conventions collectives et sur la poursuite des travaux de comités existants dont les mandats expirent le 30 juin. Dans le cadre de la réforme de la santé et des services sociaux, les organisations syndicales proposent de geler les transferts, les mises à pied et les abolitions de postes, à moins d'entente entre les parties durant la période de report des dépôts. Un règlement devrait être également convenu en ce qui a trait aux problèmes liés à l'application des titres d'emploi d'infirmière bachelière.

Il s'agit aussi de maintenir les primes de disparités régionales durant cette suspension des dépôts et de modifier rapidement les conventions collectives pour tenir compte des changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage (droits parentaux) ainsi qu'à la Loi sur les normes du travail. En ce qui a trait aux régimes de retraite, des ajustements doivent également être faits à brève échéance.

Les organisations syndicales veulent en outre obtenir des engagements du gouvernement pour apporter des modifications au régime de négociation dans le secteur public.

Ce n'est qu'à la lumière des résultats obtenus durant cette courte ronde de négociation que les syndicats détermineront s'il y a lieu de suspendre le dépôt des projets de convention collective jusqu'en janvier prochain 1993, soit environ un an plus tard que les délais prévus dans le Code du travail.

«Un grand rassemblement pour dire: c'est assez!»

- Sylvio Robinson

Suivant l'exemple donné par les gouvernements provinciaux et celui d'Ottawa le printemps dernier, plusieurs entreprises ont invoqué la situation économique difficile pour procéder à des réouvertures de conventions collectives, pour demander des baisses salariales ou pour négocier des conditions de travail à la baisse.

Dans la construction, la hausse salariale de 4,5%, décrétée par le gouvernement en 1989 et qui doit entrer en vigueur le 26 avril, a été remise en question par le président de l'Association des entrepreneurs en construction, au cours d'une commission parlementaire il y a quelques semaines. Dans l'industrie du papier, un secteur qui a déjà grandement profité des largesses de l'État, les compagnies menacent de réduire leurs activités, sinon de fermer, et demandent des concessions salariales à leurs employés. Dans le secteur de l'hôtellerie, les travailleuses et les travailleurs font face à des demandes patronales qui les ramèneraient quelque dix ans en arrière.

Et on peut s'attendre à ce qu'un bon nombre d'entreprises, sans égard à leur situation financière, invoquent maintenant la faible hausse des prix pour remettre en question des ententes salariales négociées ces dernières années. C'est exactement ce qu'a fait le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, le 14 février, lorsqu'il a proposé aux organisations syndicales du secteur public une prolongation des conventions collectives pour une durée de deux ans et l'annulation de l'augmentation salariale de 3% prévue pour le 30 juin prochain.

C'est pourquoi, dès le 18 février, la CSN a suggéré aux différents organismes du secteur public d'élaborer un plan de mobilisation comportant notamment la possibilité d'un grand rassemblement. Cette suggestion fait maintenant partie du plan d'action recommandé par toutes les fédérations du secteur public de la CSN ainsi que par l'Intersyndicale. L'idée d'étendre ce rassemblement au secteur privé a fait aussi l'objet de discussions au dernier comité de coordination générale des négociations (CCGN).

Dire notre mécontentement

«J'aimerais bien me retrouver dans un grand rassemblement aux côtés d'une fille du commerce et d'un gars de la construction pour dire au gouvernement: c'est assez!, lance le président de la Fédération des affaires sociales, Sylvio Robinson. La situation que traverse le Québec est catastrophique et les gens aimeraient voir quelqu'un se lever et parler fort

au gouvernement et aux grandes entreprises.

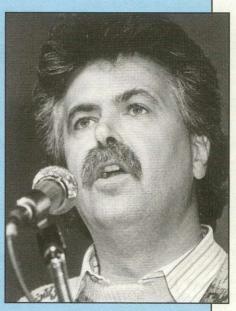
«Ce serait bien de se sentir au milieu de tous les gens qui subissent les contrecoups de la récession et dire à ceux qui en sont responsables qu'un changement de cap s'impose.»

Pour lui, les organisations syndicales ont un rôle im-

portant à jouer et le contexte particulier des attaques qui sont faites aux travailleuses et aux travailleurs appelle une mobilisation la plus large possible. «L'expérience de la dernière négociation du secteur public nous a enseigné que la division sert l'employeur, note Sylvio Robinson, qui rappelle que le gouvernement avait alors tenté d'imposer à tous les employé-es de l'État une entente convenue avec deux organisations

syndicales. Devant une attaque comme celle à laquelle nous faisons face, nous devons opposer une résistance au moins aussi forte. On ne va pas à la chasse à l'orignal avec une fronde!» Dans cette optique, la formation d'une alliance intersyndicale dans le secteur public prend tout son sens. «Il faut maintenant qu'elle se réalise dans l'action.»

Selon le président de la FAS, l'un des défis actuels qui se pose au mouvement syndical est de combattre le défaitisme qui s'est installé chez les travailleuses et les travailleurs du secteur public depuis les décrets de 1982. «Les organisations syndicales de ce secteur représentent une force incroyable et ce n'est pas parce qu'on a subi des blessures que nous devons cesser de nous battre.»



Sylvio Robinson

Nuageux avec éclaircies

Edmonton, Alberta, vendredi 28 février, 18h15. La salle est déjà remplie. Pourtant, il fait 15° C à l'extérieur, un soleil sans nuage qui rompt avec un dur hiver. Tout invitait les participant-es à bien autre chose qu'une réunion, en cette fin de semaine précocement printanière.

C'est que la rencontre apparaît à plusieurs comme ayant un caractère historique. Les trois grandes centrales syndicales québécoises rencontrent les organisations progressistes et ouvrières de l'Alberta de même que des représentant-es des nations autochtones et des francophones de cette province.

Le seul sujet abordé sera la question constitutionnelle.

Plusieurs connaissent déjà les positions souverainistes des centrales du Québec; d'autres, par contre, n'en ont qu'une vague idée. Un troisième groupe, enfin, perçoit ces positions comme une manière de permettre au Québec d'avoir le meilleur rapport de force possible dans la négociation d'une nouvelle entente constitutionnelle. Pour certains, le choc sera grand...

D'entrée de jeu, les trois porteparole des centrales syndicales québécoises vont, sans concession, exprimer le point de vue de leur organisation respective. Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN, en rappelant l'origine même de la Confédération des syndicats nationaux et son évolution, souligne les particularismes du peuple québécois et la nécessité pour lui de se doter d'instruments qui lui ressemblent. Il explique aussi le cheminement de la CSN. «C'est d'abord sur les lieux de travail, dans la défense des intérêts, des droits légitimes des travailleuses et des travailleurs du Québec et en tenant compte de tous ces intérêts et droits que la CSN a été amenée à intervenir sur le terrain politique des droits

Par Roger Deslauriers

collectifs et des droits nationaux des Québécoises et des Québécois.»

Fernand Daoust, président de la FTQ, et Raymond Johnston, vice-président de la CEQ, sont, comme Pierre Paquette, très clairs sur la définition du peuple québécois. La souveraineté est un projet d'ouverture au monde et ne doit d'aucune manière être interprétée comme un nationalisme revanchard. Le président de la FTQ affirmera: «Sont Québécois de plein titre et de plein droit, les autochtones, l'importante minorité anglophone, ainsi que les nouveaux arrivants qui choisissent le Québec pour ce que nous sommes.»

C'est le lendemain que quelques délégué-es de syndicats albertains vont exprimer leurs inquiétudes. «Nous ne sommes pas venus ici pour discuter de la destruction du Canada mais de sa reconstruction.» Réaction à laquelle il fallait s'attendre. Le dialogue direct entre progressistes souverainistes et progressistes canadiens est récent.

Le ton général reste pourtant serein. En abordant la question constitutionnelle sous l'angle de la lutte des femmes, des droits des travailleuses et des travailleurs et de ceux des autochtones, les convergences vont apparaître. Judy Rebick, du Comité national d'action sur le statut des femmes, connaît le Ouébec et les militantes féministes québécoises. C'est elle, entre autres, qui contribuera à confirmer les propos de la délégation québécoise. «Les progressistes du Québec ont un projet tout aussi valable pour leur pays que celui que nous avons pour le Canada. Nous nous devons de respecter leur démarche en maintenant avec eux des liens étroits et fraternels, quelle que soit l'issue de cette démar-

C'est cet état d'esprit qui dominera le reste de la rencontre. Autant sur la question amérindienne, que tous considèrent comme devant être réglée sur une base égalitaire avec les nations autochtones, que sur les droits des francophones ou sur la nécessité de protéger les programmes et les acquis sociaux, les consensus se font de plus en plus aisément.

Bien sûr, tous les sujets n'ont pas été vidés. Tout n'a pas été dit et sans doute que parmi tout ce qui s'est dit, tout n'a pas été entendu. Mais si la rencontre d'Edmonton est révélatrice des relations qu'un Québec souverain peut bâtir avec le reste du Canada, il y a fort à parier que le mauvais temps que certains nous promettent se transformera tout au moins en éclaircie.

En outre, la FTQ, la CEQ et la CSN soumettent que dans la perspective d'un Québec souverain, elles feront toutes les pressions utiles pour que des liens plus étroits soient tissés entre ce qui deviendra le seul État français en Amérique du Nord et les minorités françaises et acadiennes du Canada, et cela, afin d'assurer le maintien et le développement de notre langue et des éléments culturels qui nous sont communs, tout en respectant la spécificité de chaque communauté.

(Extrait de la déclaration de principe d'Edmonton)

Qui a confisqué le référendum de 80?

Par Michel Rioux

«La peur fera son oeuvre le jour du scrutin pour renverser cette faible majorité.» Au début d'avril 1980, celui qui écrit cette note de service à l'intention du Centre d'information sur l'unité canadienne, créé par Pierre Elliott Trudeau et dirigé par Paul Tellier, est sociologue à McGill. Il s'agit de Maurice Pinard, spécialiste en sondages et grand stratège du NON. Cette peur qu'il évoque, Maurice Pinard précise qu'elle touchera surtout les moins scolarisés, les personnes âgées et les résidents de petits villages. Il avait visé juste.

C e t t e note de service est tirée des Archives na-

tionales du Canada, où l'a trouvée Claude V. Marsolais, journaliste à *La Presse* et auteur du livre *Un référen*dum confisqué.

Dans ces grands rendez-vous auxquels sont parfois conviés les peuples, il arrive que des journalistes occupent une place de choix pour observer le déroulement des débats, pour décortiquer par la suite les situations, les mettre en perspective afin que les contours d'une question, en apparence inextricable, finissent par apparaître dans toute leur clarté. Ce fut la chance de Marsolais, correspondant parlementaire à Québec durant cinq années, pendant lesquelles il a suivi les préparatifs et les lendemains de ce référendum dont il soutient aujourd'hui, appuyant sa démonstration sur 270 pages, qu'il fut confisqué.

Par qui? lui a demandé Nouvelles CSN.

En tout premier lieu par Ottawa, où s'est mise en place, moins de trois mois après l'élection du Parti québécois, une formidable machine de guerre idéologique, disposant de moyens énormes, à tous les plans. C'est ce qu'on a appelé le groupe Tellier, du nom de celui à qui on en avait confié la direction. C'est d'ailleurs ce même Paul Tellier qu'on retrouve aujourd'hui dans le rôle de principal conseiller de Brian Mulroney en matière constitutionnelle... Si les stratégies et les propositions fédérales actuelles vous semblent avoir un air de déjà vu, ne cherchez plus: le chef d'orchestre

est demeuré le même.

Et quel chef d'orchestre! On le voit, après à peine quatre mois d'activité, dresser en juin 77 un premier bilan: études pour démontrer que le fédéralisme a été payant pour le Québec, pour évaluer les coûts de la séparation, pour combattre le projet de Charte de la langue, pour conseiller en matière d'immigration, pour répliquer à la publication des comptes économiques du Québec, pour préparer les fêtes du Canada, pour arrêter des scénarios en vue du référendum, etc.

C'est beaucoup, en si peu de temps. Et cela n'allait pas cesser.

Le pouvoir

Paradoxalement, Claude V. Marsolais identifie le gouvernement du Parti québécois lui-même comme l'une des causes du résultat du 20 mai. «J'ai tout lieu de croire qu'à la direction du gouvernement, on a choisi de prendre le risque de perdre le référendum pour mieux s'assurer de gagner les élections qui suivraient», affirme-t-il en entrevue.

Journaliste depuis 25 ans, dont les 16 derniers à La Presse,

a travaillé dans plusieurs médias. Il fut président du syndicat des journalistes de l'Action à la fin des années 60. Publié chez VLB, Le référendum confisqué a été lancé le 9 mars.

Claude V. Marsolais

Il aligne d'ailleurs de solides arguments à l'appui de cette thèse, dont le moins intéressant n'est pas l'attitude équivoque du PQ durant l'élection fédérale tenue en février 1980 et qui devait permettre le retour au pouvoir d'un Trudeau qui avait démissionné quelques mois plus tôt. «Les dirigeants péquistes étaient convaincus qu'en facilitant la réélection de Trudeau, celui-ci éclipserait rapidement Ryan au point que ce dernier deviendrait un homme de seconde zone», écrit-il. Faute grave, selon lui, qui «laissait entrevoir que leur dessein pouvait être plus électoraliste que référendaire.»

Les acteurs

Claude V. Marsolais analyse aussi les faits et gestes des autres acteurs sociaux, dont la presse, le monde des affaires et les syndicats. Les patrons de presse fédéralistes ont imposé leurs vues sans que les journalisou ne tes ne puissent veuillent - exercer leur métier dans la plus totale liberté, estime-t-il. Il démontre par ailleurs comment les groupuscules gauchistes, en semant la confusion, ont pu faire le jeu d'Ottawa en empêchant les centrales syndicales d'affirmer leur position plus rapidement et plus clai-

NOUVELLES

SOREL-TRACY De A à Z

es 450 travailleurs de la compagnie Gec-Alsthom (anciennement Marine Industries) de Sorel ont signé le 3 mars, après ratification à 58% par l'assemblée générale, une convention collective «nouvelle de A à Z dans sa philosophie, avec plein de changements considérables», selon le commentaire du conseiller syndical Jean-Claude Beaulieu.

«Nous sommes entrés dans l'ère moderne, pour suit-il. À tel point que des gens au ministère du Travail pensent qu'il s'agit d'une convention type pour les entreprises en difficultés.» Aguiché par une entrée en matière si prometteuse, Nouvelles CSN a immédiatement convenu de publier un reportage approfondi sur le sujet dans une prochaine édition.

Lui ou nous

Pour l'instant, arrêtons-nous sur un événement survenu à peine deux semaines avant ce renouvellement de convention.

Le contexte: une clause de cette convention interdit à l'employeur d'avoir recours à la sous-traitance lorsqu'il dispose de l'équipement nécessaire à l'accomplissement d'une tâche ou d'un travail, en l'occurrence ici le déneigement des terrains de la compagnie. Or, le vice-président à la production de Gec-Alsthom octrovait depuis quelque temps ce déneigement au souscontractant Danis Construction, sous prétexte que la machi-

Vue de l'intérieur de Marine Industries en 1981.

nerie nécessaire appartenant à l'entreprise était défectueuse. Mais il ne faisait pas réparer celle-ci pour autant, cependant, privant ainsi de travail les opérateurs de matériel roulant qui craignaient que la situation dégénère même en mises à pied dans leur groupe.

C'est donc accompagnés de tous les autres travailleurs qu'ils se sont présentés à la direction, le 19 février à 11 heures 30, pour lui présenter un ultimatum que l'on pourrait résumer ainsi: «Ou bedon c'est le sous-traitant qui sort, ou

bedon c'est nous autres.»

Le compromis temporaire survenu alors a mis le débrayage en veilleuse, le temps de laisser une chance à la négociation. C'est là qu'on verrait, entre autres, ce que signifie en pratique cette «nouvelle philosophie des relations de travail» dont il était tant question à la table des négociations. Stratégie fructueuse: la machinerie a été réparée, et le viceprésident à la production confiné à son bureau. «Il va bien...», de conclure Jean-Claude Beaulieu.

J.-P. P.

LAC SAINT-JEAN

Saga alimentaire pour avocats

ne nouvelle étape a été franchie dans la saga judiciaire qui dure depuis plus d'un an dans un centre alimentaire d'Alma.

Un employeur, prêt à tout pour éviter la présence de syndicats dans ses murs, vient d'être débouté en Cour supérieure d'une requête visant à ordonner au commissaire du Travail, Richard Miller, de «surseoir à toutes procédures, enquêtes et auditions dans plusieurs dossiers soumis à sa considération.»

Le centre alimentaire Consomat, qui regroupe pas moins de sept raisons sociales sous un même toit, rendant encore plus difficile l'organisation syndicale, estimait que le commissaire avait fait preuve de partialité au cours des auditions. Le juge

Pierre Bergeron en a décidé autrement et a ordonné à la compagnie (à numéro) de procéder devant le commissaire Miller.

La première requête en accréditation a été déposée le 23 mai 91. Depuis, dans ce dossier comme dans les autres, Consomat multiplie les procédures juridiques. Les syndiqués ont déposé plusieurs plaintes en vertu du Code du travail

M.R.

LES SOULIERS VERNIS de Léo Lévesque

... cet instinct de vie qui pousse à se rebeller contre ceux qui vous forcent à rentrer dans le rang.

au restaurant-théâtre

LA LICORNE



Venez, madame, vous asseoir à ma table!

l'invitation du Conseil central du Montréal A l'invitation du Consen certain des métropolitain (CSN), de la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec, de la Fédération des femmes du Québec et de l'R des Centres de femmes du Ouébec. environ 250 femmes se sont retrouvées au brunch de solidarité du 8 mars qui se tenait cette année au Chic Resto Pop, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les participantes ont réservé un accueil chaleureux aux invitées d'honneur: Madeleine Parent, Bertha Lujan, du Front authentique du travail (FAT, Mexique), Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN, et Germaine Vaillancourt, présidente de la Fédération des femmes du Québec. Le rire et la gaieté étaient au rendez-vous: les monologues de Johanne Doré (notre photo) sur la condition des femmes ont été fort prisés, ainsi que ses chansons, que les participantes ont reprises en choeur (sur l'air de Milord): «Allez venez Madame vous asseoir à ma table, Qu'on jase un peu ent' femmes de nos vies de semblables...»



L.I



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL CA S'IMPOSE

l'occasion de la semaine du français au travail, qui se déroule du 16 au 20 mars, la chronique de *Nouvelles CSN* se transforme en concours. Répondez aux questions qui suivent et retournez le coupon-réponse ci-joint. La reproduction de ce concours est encouragée, ainsi que sa distribution aux membres de votre syndicat. Toutefois, un seul coupon-réponse par personne sera accepté.

Plusieurs prix à gagner

En tout, cinq prix seront distribués. Le premier prix est le Multidictionnaire des difficultés de la langue française de Marie-Éva De Villers, Éditions Québec/Amérique, d'une valeur de \$40. Le second prix est une grammaire intitulée Aide-Mémoire grammatical de Michel Therrien, Gaëtan Morin Éditeur, d'une valeur de \$26. Les noms des gagnants de ces deux prix seront pigés au hasard parmi les coupons qui contiendront toutes les bonnes réponses. Pour les troisième, quatrième et cinquième prix, trois exemplaires de Vocabulaire des conventions collectives, édité par Les publications du Québec et d'une valeur de \$9,95, seront donnés par tirage également. Celui-ci aura lieu le mardi 7 avril 1992. Vous avez jusqu'au 6 avril inclusivement pour nous faire parvenir votre coupon-réponse.

La meilleure expression...

Identifiez l'expression à éviter ou l'expression correcte en inscrivant entre les parenthèses soit (E) pour celle à éviter, ou (C) pour l'expression correcte.

1. Officier () Dirigeant syndical ()
2. Aviseur légal () Conseiller juridique ()
3. Avantages sociaux () Bénéfices marginaux (
4. Droits de gérance () Droits de l'employeur (
5. Formation () Entraînement ()
6. Opérateur () Conducteur ()
7. Reclasser () Relocaliser ()
8. Per diem () Forfait quotidien ()
9. Faire une demande d'emploi ()
Faire application ()
10. Sans appel () Final ()
Nom:
Adresse:

H2K 4M5

NOUVELLES CSN 340 page 16

Nom de votre syndicat:

Rien de neuf sous B-D

e rapport Beaudoin-Dobbie ne contient aucune dévolution réelle de pouvoirs pour le Québec, y compris au chapitre de la culture. Il est plutôt le fruit d'une grande unanimité au sein des fédéralistes canadiens en faveur d'un gouvernement central jouissant d'une panoplie de mécanismes qui serviront à domestiquer toutes les différences.

Allant de péripétie en péripétie, le comité Beaudoin-Dobbie n'aura, somme toute, apporté rien de neuf pour le Québec. La question du partage des pouvoirs, qui a fait couler tant d'encre, se révèle vide pour peu qu'on la creuse. Tout partage de pouvoir doit faire l'objet d'une entente avec le fédéral et être soumis aux normes fédérales.

Quant à l'interprétation de la notion de société disctincte, elle tient à quatre mots: sa promotion et sa protection versus l'épanouissement et le développement des droits linguistiques. Ce qui risque de rouvrir au Québec tout un débat qui s'est atténué depuis l'adoption de la Loi 101. Sur l'union économique, les propositions Beaudoin-Dobbie produisent un Canada encore plus enchevêtré et coûteux qu'il ne l'est actuellement.

Pour la CSN, la seule façon de sortir de l'impasse constitutionnelle réside dans la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Après, il sera plus facile de discuter de l'avenir du Québec et du Canada dans le respect des droits et des aspirations de chacun. T.J.

POÉSIE ET RÉALITÉ EN AMÉRIQUE CENTRALE

Carrefour international lance Le songe du diable sur la répression et le terrorisme au Guatémala, ainsi que Les rues de San Salvador, où la poésie a survécu à douze ans de guerre civile. Du 31 mars au 5 avril, 19 heures, Cinéma ONF (Guy-Favreau).

COLLOQUE Thérèse Casgrain



La véritable libération de la femme ne pourra pas se faire sans celle de l'homme. Au fond, le

mouvement de la libération des femmes n'est pas uniquement féministe d'inspiration, il est aussi humaniste.

20, 21 et 22 mars Pavillon Judith-Jasmir UQAM, Montréal

Renseignements (514) 987-6587

Le financement passe par la fiscalité

as moins de 37 organismes prônant le maintien de l'accessibilité gratuite et universelle aux services sociaux et aux soins de santé réclament du gouvernement québécois qu'il révise son régime fiscal. Cette coalition, qui réunit des groupes d'aîné-es, de femmes, de consommation, des groupes populaires et les organisations syndicales, rejette les propositions du ministre Côté sur le financement du système de santé. Plutôt que d'aller vers la réduction des services gratuits, ou de penser à la mise en place d'un ticket modérateur et à la privatisation, la coalition soutient qu'une refonte de la fiscalité, pour la rendre plus équitable et progressive, permettrait de préserver les acquis et d'améliorer les services sociaux et de santé.

La coalition demande que le gouvernement ne prenne aucune décision finale sur le financement du système tant que le projet de politique de santé et de bien-être n'aura pas été débattu publiquement et qu'il n'y ait eu un débat public sur les finances publiques et la fiscalité.

T.J.

CONCERT DE SOLIDARITÉ

Artistes invité-es

Farah Juste Joe Bocan Karen Young et autres Danse avec l'orchestre RORO d'Haïti Contribution volontaire suggérée

\$10

Billets en vente au Conseil central de Montréal 598-2021

19h30

Au Spectrum de Montréal, 318 Ste-Catherine ouest

Encore les fonds de pension

ans une lettre expédiée à tous les syndicats affiliés à la CSN, la vice-présidente Claudette Carbonneau lance un appel afin que des pressions s'exercent sur le ministre responsable, André Bourbeau, pour qu'une législation vienne trancher la question de l'utilisation des surplus de fonds de pension dans le sens de l'équité et de la justice.

Des cartes-retour sont annexées à la lettre, dont une s'adresse au président de la STCUM, Robert Perreault. Les syndicats sont invités à signifier leur appui aux employés d'entretien dans leurs revendications. «Il est important que le plus grand nombre possible de syndicats remplissent les cartes et les retournent à leurs destinataires», écrit Claudette Carbon-

Par ailleurs, à la



Marcel Pepin

demande du président Gérald Larose et en accord avec le syndicat, Marcel Pepin a accepté d'intervenir dans le dossier de la STCUM afin de contribuer à trouver une solution satisfaisante. Ce dernier a vécu plusieurs négociations dans ce secteur.

M.R.

LANAUDIÈRE Pas très

coopératifs!

n ne peut pas dire que les coopérateurs de Lanaudière soient particulière-

FERMETURE DE PFCP À TROIS-RIVIÈRES

Des travailleurs forestiers écopent

P lus de 200 travailleurs forestiers à l'emploi de la compagnie Produits forestiers canadien pacifique (PFCP), soit la moitié des membres du syndicat affilié à la FTPF, ont été rejoints du 2 au 5 mars dans six assemblées qui se sont tenues dans plusieurs villes et villages du Québec: à Alma, Chambord, St-Alexandre Kamouraska, Lac Etchemin, St-Tite et La Tuque.

Ces forestiers sont directement touchés par la fermeture de l'usine de PFCP, à Trois-Rivières.

ment...coopératifs. C'est ainsi qu'ils persistent à refuser les propositions faites par le syndicat afin de sauver des emplois et de maintenir ouvertes les quincailleries appartenant au Centre agricole coopératif de Lanaudière.

La direction exigeait des syndiqués qu'ils réduisent leurs salaires de \$2 l'heure. Prêt à participer à un plan de relance, le syndicat demandait en retour que l'ensemble des employés, cadres inclus, fassent leur part. Ce qui fut refusé.

La quincaillerie de St-Esprit est d'ores et déjà fermée et la vocation de celle de St-Lin a été transformée. Celles de St-Jacques et de Joliette sont dans une situation précaire.

Des lettres ont été distribuées aux sociétaires pour les sensibiliser au problème. Un résultat tangible de cette action a été l'ajout d'un poste à St-Lin.

M.R.



Au camp Jean-Pierre de l'ex-CIP.

Des programmes de recyclage et de reclassement sont envisagés, le syndicat essayant de soutenir le mieux possible ses membres. Certains iront faire la drave pendant quelques jours, mais les chantiers en haut de La Tuque sont fermés de

façon définitive. Une soixantaine de forestiers se retrouvent pris à la gorge, avec une machinerie extrêmement coûteuse sur les bras; plusieurs sont acculés à la faillite. La moyenne d'âge est d'environ 45 ans.

M.R.

QUÉBEC

Protestations syndicales

Pien ne va plus chez les employés municipaux de La Pocatière (voir no 337). Une entente de principe avait été conclue, mais la ville a refusé d'entériner la clause relative à la sécurité d'emploi d'une travailleuse. L'assemblée générale du syndicat a donc décidé d'appliquer des moyens de pression y compris la grève, pouvant être déclenchée à compter du 14 mars.

Chez les syndiqués de Placage-au-chrome de Sainte-Foy, qui tentent depuis décembre dernier de renouveler leur convention collective, on se heurte à la mauvaise foi de l'employeur qui, après avoir négocié rondement les clauses normatives, se traîne les pieds lorsque vient le temps de régler les clauses à incidence sa-

lariale. La conciliation a été demandée. Les syndiqués, qui ont acquis le droit de grève le 18 février, ont opté pour des moyens de pression: refus de temps supplémentaire, arrêts de travail de courte durée, ralentissements de travail.

KRUGER-TURCOT

L.L.

En grève!

A près avoir rejeté des dernières offres patronales dans une proportion de 89%, les 140 travailleurs à l'emploi de Kruger-Turcot (FTPF), à Montréal, ont déclenché une grève le 11 mars. La convention était échue depuis près d'un an.

Kruger aurait l'oeil sur la caisse de retraite des travailleurs, que ces derniers administrent. M.R.

BIENVEN

Les jus Lassonde de Rougemont

n groupe d'une centaine d'employé-es d'usine de la compagnie de jus Lassonde de Rougemont viennent de joindre les rangs de la CSN et de la Fédération du commerce, au Conseil central de Granby. Ces nouveaux membres étaient syndiqués à la CSD et ils ont profité de la période de maraudage qui s'est terminée le 1er mars pour signer des cartes d'adhésion à la CSN dans une proportion de 80%. Ils rejoignent à la CSN les employées de bureau et les salariés de l'autre usine de la même compagnie de Rougemont.

La Presse

D e leur côté, les 12 employé-es du Centre d'informatique de *La Presse* (section opération) ont quitté le syndicat des employé-es professionnels de bureau, local 57, pour joindre la CSN et la Fédération nationale des communications.

Luc L.



a coalition québécoise sur les négociations trilatérales Canada-Etats-Unis-Mexique, en compagnie d'invités de groupes syndicaux des Etats-Unis et du Mexique, a sonné l'alarme sur la possibilité qu'une entente entre les trois pays soit signée d'ici la fin du mois de mars. Cet accord, disent-ils, n'est pas celui dont les populations des trois pays ont besoin. L'approche développée est strictement commerciale et ne prend pas en compte les impacts sur l'emploi, ni les déplacements de la main-d'oeuvre, pas plus que les effets environnementaux. La coalition demande un rapport des négociations qui sont en cours afin qu'on en connaisse les contenus. Sur notre photo: Carlos Heredia du Réseau mexicain d'action, et Bertha Lujan, de la centrale syndicale mexicaine FAT, ont expliqué en conférence de presse les enjeux que soulève cet accord pour la population mexicaine. Le secrétaire général Pierre Paquette est le représentant de la CSN auprès de cette coalition.

Courts-

a CSN était présente au Sommet sur la justice lorsque le ministre Gil Rémillard a déposé, de façon inopinée et cavalière, ses propres propositions d'amendement au régime d'aide juridique, court-circuitant ainsi le groupe de travail sur l'admissibilité à la justice qu'il avait luimême mis sur pied deux ans auparavant, ainsi que tous les comités qu'il avait créés l'automne dernier avec les groupes populaires. Tout ce beau monde avait préparé des résolutions, que l'initiative ministérielle est venue balayer du revers de la main.

Entre autres modifications régressives, le ministre propose d'abaisser le seuil d'admissibilité pour une personne seule et sans logement de \$8 870 à \$6 495; un versement de \$20 est exigé avant toute ouverture de dossier; enfin, on introduit des agents d'admissibilité — des polices!, a commenté Céline Lamontagne qui viendront dédoubler le travail actuellement accompli par les avocats. «Pour rendre admissible un certain pourcentage de la classe moyenne, on fait payer les plus pauvres!», a commenté la vice-présidente de la CSN.

«En outre, le ministre n'a jamais voulu nous dire combien coûtera le régime qu'il propose, at-elle ajouté. Je soupçonne qu'il coûtera encore moins que le régime actuel!»

L.L

Gérald Larose à Alma

S'adressant aux membres de la Chambre de commerce d'Alma le 11 mars, le président Gérald Larose a situé les problèmes qui se posent à l'économie québécoise à l'intérieur du contexte économique mondial.

«L'avenir passe plus que jamais par la formation professionnelle», a dit le président de la CSN aux gens d'affaires, profitant de l'occasion pour établir quelles sont les priorités sur lesquelles devraient porter les actions, aussi bien à l'intérieur des entreprises que dans les institutions.

Il n'a pas manqué d'insister sur la place et sur le rôle que doit occuper le mouvement syndical dans le développement sectoriel et régional.

Dans une région particulièrement affectée par la récession et les mises à pied, qui connaît un contexte d'incertitude économique des plus éprouvants, Gérald Larose n'a pas manqué de lier économie et souveraineté. «Tout cela est lié, a-t-il affirmé. La souveraineté, c'est aussi se donner des outils pour intervenir dans le sens de nos intérêts.»

M.R.

EQUITÉ EN EMPLOI

Deux moyens complémentaires

oursuivant une lutte entreprise depuis plus de dix ans, la CSN présentait le 11 mars à Ottawa, devant un comité spécial chargé de l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, un mémoire dont l'une des principales revendications consiste à ce que cette loi s'applique au gouvernement fédéral et à ses ministères et organismes, ainsi qu'aux entreprises comptant moins de 100 employés.

C'est la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau qui dirigeait la délégation de la CSN.

La CSN privilégie en cette matière la même approche que celle empruntée au plan de l'équité salariale, soit qu'elle fasse l'objet de négociations. Ce qui ne remet pas en question, bien au contraire, la nécessité qu'il y ait des lois progressistes pour soutenir l'action syndicale.

Il ne doit pas y avoir d'équivoque, cependant: si l'objectif de l'équité en emploi est d'ouvrir l'accès à tous les emplois pour les femmes et les minorités discriminées, celui de l'équité salariale est de faire reconnaître la réelle valeur du travail des femmes. Ce sont deux moyens complémentaires pour mettre fin à la discrimination systémique sur le marché du travail.

M.R.

Pétition pour un référendum

es syndicats affiliés à la CSN recoivent ces jours-ci une lettre du secrétaire général Pierre Paquette, qui les invite à faire la promo-

tion d'une pétition du Mouvement Québec.

«Nous visons à obtenir

plus d'un million de signatures d'ici juin. L'objectif de la CSN dans ce grand mouvementest de 100,000 signatures», écrit-il.

Le secrétaire général souligne par la même occasion que les conseils centraux devraient communiquer avec les syndicats sur leurs territoires pour leur faire part des objectifs régionaux et des méthodes qui auront été arrêtées pour soutenir la pétition.

Mouvement Québec, mis sur pied il y

a un an, regroupe les organisations syndicales, nationalistes et souverai-



que les Québécois puissent se prononcer sur leur avenir politique par la voie d'un référendum, comme le stipule la Loi 150. La date limite pour la tenue

nistes qui veulent

d'un référendum en vertu de cette loi est le 26 octobre pro-

chain.

M.R.

TURQUIE

Le combat des Kurdes

eyla Zana est députée au Parlement d'Ankara, l'une des 16 représentants des Kurdes de la Turquie. Elle a appris le turc lorsqu'elle eut à visiter son mari emprisonné, mais les quelques paroles qu'elle a prononcées en kurde, au Parlement, sur la fraternité turco-kurde, ont provoqué une sorte de séisme - on interrompit la retransmission télévisée de la session inaugurale! Les députés kurdes eurent alors le courage de dire leur gêne de prêter serment en invoquant les grands principes d'Ataturk et la Grande Nation Turque; ils ne veulent pas se renier, ces députés, sachant que c'est au nom du fondateur de la Turquie moderne qu'on leur réserve un calvaire quotidien depuis 70 ans.

Les Kurdes peuvent donc être iconoclastes, mais ils savent que dans des pays comme la Turquie et l'Irak, on les considère comme des ennemis de l'intérieur. C'est Londres qui insiste le plus sur la tenue d'une conférence humanitaire, sous l'égide de l'ONU, pour que l'on s'occupe entre autres de ces Kurdes irakiens dont4,500 villages (sur 5,000) ont été détruits par les forces de Saddam Hussein.

L'on craint pour ce Kurdistan irakien où des centaines de milliers de personnes sont «en état de survie précaire», comme le notait en novembre un rapport présenté au Sénat américain qui s'est ému pour 600,000 Kurdes risquant de souffrir de façon aiguë au cours de l'hiver. Il est à prévoir toutefois que ce soit une sorte de «protectionnisme» occidental qui s'instaure pour tenter de contrer la répression de Bagdad. En principe, les militaires américains stationnés au Kurdistan irakien devraient quitter à la fin de juin, mais pour diverses raisons, ils risquent de prolonger leur séjour: l'occupation, fût-elle «amie», ne peut être retenue comme solution face à l'Irak qui se relève, semble-t-il, plus rapidement que prévu de la destruction causée par la Guerre du Golfe et qui n'entend pas faire de cadeau aux Kurdes «rebelles».

Clément Trudel

RUSSIE

Partenaires ou cobayes?

'ex-Union soviétique entrera-t-elle dans cet esprit de partenariat avec l'OTAN, comme semblent le souhaiter son secrétaire général Manfred Woerner et le ministre russe des Affaires étrangères Andrei Kozirev? Verra-t-on des savants atomiques russes ou ukrainiens embrigadés par le grand frère américain par crainte que d'autres ne récoltent les élucubrations de ces ennemis d'hier, comme cela s'est produit lorsque des spécialistes «ex-nazis» comme Von Braun ont permis aux Américains de développer leur programme de fusées spatiales? Tout est possible, pourvu que l'on ne traite pas dédaigneusement les restes du colosse effondré qu'est l'URSS.

Quand Andrei Kozirev a serré la main de Woerner, il a eu ces mots émotifs : «Pour la première fois, nous ne nous sommes pas rencontrés en ennemis.»

Il faut bien que les anciens concurrents militaires trouvent une voie pour éviter que ne s'effrite le commandement responsable de l'arsenal nucléaire d'en face. Ce sont là des considérations qui doivent toutefois laisser indifférents les citoyens russes ordinaires qui risquent de servir de cobayes à tous les spécialistes de la macroéconomique. Je veux bien que des ponts aériens entre l'Ouest et l'ex-URSS apportent des cargaisons de médicaments et toutes sortes de produits dont on reconnaît la rareté dans les boutiques et magasins de Moscou et d'autres grandes villes. Ce qui me rassurerait le plus,



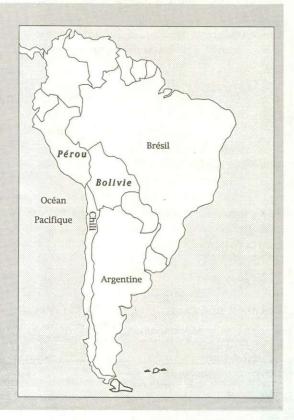
c'est que l'on ait trouvé un vaccin contre la cupidité des marchands dont le compte en banque s'engraisse à même les privations des laissés pour compte. Bien sûr, c'est une question de marché, pas desentiment. Il me répugne à penser que ces Russes qui ont fait les frais des privilèges accordés à «nomenklatura» qui ne s'est tout de même pas évaporée aient à patienter encore 10 ou 20 ans avant qu'un hypothétique décollage de leur économie ne se produise, quand seront satisfaits les besoins d'expansion de nos multinationales de tous genres.

C.T.

La Bolivie moins enclavée

ne zone franche vient de naître dans le port d'Ilo, au sud du Pérou. Elle permet à la Bolivie de récupérer un accès au Pacifique, grâce à la coopération du Pérou. Inconvénient immédiat : les entreprises du nord du Chili se sentent menacées par cette entente entre Paz Zamora et Fujimori, qui entendent coopérer pour permettre le développement d'une zone qui, depuis la signature d'un traité en 1929, était interdite d'accès aux Boliviens. La Bolivie faisait surtout affaire, à ce jour, avec les ports chiliens. A la source des ennuis de la Bolivie et du Pérou, l'on trouve la Guerre du Pacifique (1879-1883) qui permit au Chili de s'enrichir d'Antofagasta et de la zone d'Arica. Ces développements s'insèrent, pour le président péruvien Alberto Fujimori, dans une stratégie d'intégration avec les pays limitrophes, ce qui passe par une série d'ententes pouvant permettre au Pérou et à ses voisins de mieux affronter les défis du XXIe siècle.

C.T.



MUSIQUE



plus heureux de la sortie du disque de Michel Rivard, Le goût de l'eau... et autres chansons naïves. Je me souviens encore de l'entrevue télévisée donnée à Lise Payette, il y a quelques années, où cette dernière lui avait reproché de ne pas porter le flambeau nationaliste, comme l'avait fait Félix Leclerc.

Devant des milliers de téléspectateurs, **Michel Rivard** avait dû se défendre de placer au même rang

les problèmes environnementaux de la planète et l'accession du Québec à la souveraineté. Comme il semblait bien naïf aux yeux de l'ex-ministre péquiste... Enfin.

Pour **Rivard**, comme pour son dictionnaire, la naïveté exprime plutôt «des choses simples que tout le monde sait déjà». Le goût de l'eau n'est pourtant pas un disque simple ni vraiment naïf. Il s'agit d'un disque qui place **Michel Rivard** parmi les meilleurs auteurs que le Québec ait connus, entre autres à cause de la pièce titre et de Parlant de paix.

J'irai jusqu'à le placer au rang de ceux qui, comme **John Lennon**, savent exprimer clairement la vie par des mots et des phrases toutes simples, telle qu'elle se présente (même si **Lennon**, à la différence de **Rivard**, mettait environ deux disques par année sur le marché).

Michel Rivard a retrouvé ses musiciens habituels, qui semblent avoir beaucoup de plaisir à jouer sur cet album, dont Rick Haworth à la guitare, Mario Légaré à la basse et sa compagne Marie-Christine Trottier, qui est davantage connue comme animatrice à Radio-Québec.

Un très beau disque.

Louis-Serge Houle

Louise Forestier

Quelle belle carrière que celle de Louise Forestier. Mais entre De bouche à oreille, son plus récent disque paru l'automne dernier, et l'Osstidcho, il en est passé de l'eau sous les ponts! Les plus vieux se souviendront de ce spectacle, donné aux côtés des Robert Charlebois, Yvon Deschamps et Mouffe, et qui a eu un impact sans précédent au Québec. Ce spectacle avait trouvé son prolongement dans le disque Robert Charlebois avec Louise Forestier, enregistré peu après, duquel on a dit qu'il a radicalement changé l'histoire de la musique pop d'ici. Rien de moins.

Reconnaissons qu'elle a bien changé depuis Lindbergh (peut-être moins que Charlebois cependant...). Au cours des années 70, Louise Forestier est de plusieurs distributions importantes, dont IXE 13, Demain matin Montréal m'attend et le fameux Bye Bye de 1970. Plus tard, en 1981, elle participe à Starmania où elle incarne le personnage de Marie-Jeanne. Après un voyage en URSS en 1986, en compagnie d'artistes francophones, Louise Forestier sort La passion selon Louise qui lui fait remporter plusieurs trophées Félix, dont celui de l'auteur-compositeur de l'année pour Le Diable avait ses yeux.

De bouche à oreille est un album rempli d'émotions qui laisse beaucoup de place à la très belle voix de Louise Forestier. Dans une entrevue accordée à une station de radio, peu après le lancement de son disque, l'auteure a expliqué qu'elle a maintenant l'impression de ne plus avoir besoin de crier pour exister. L'évolution de sa carrière se situe peut-être à ce niveau.

Louise Forestier a écrit les paroles des onze chansons, puisant son inspiration de ses tripes. D'ailleurs, comme elle l'a dit dans cette même entrevue, il s'agit «d'un disque de désir et de séduction dans le bon sens du terme; un disque de tendresse où il y a de l'humour. C'est un disque où on parle de la mort, de la naissance, de l'amitié et de l'enfance.»

Pour ma part, j'aime bien ce disque, particulièrement les pièces Le Blueson noir, J'te veux j'te prends j'te jette et Juste assez de distance. C'est seulement dommage qu'on ne la voie pas plus souvent, Louise Forestier.



LECTURE

Henri Tranquille, Libraire

Henri Tranquille, Lettres dangereuses à Yves Beauchemin, VLB Éditeur, 1991, 162 p.

enri Tranquille n'était surtout pas marchand de livres. C'était un vrai Libraire, la majuscule soulignant la noblesse du métier lorsq le pratiqué avec art.

C'était au milieu des années 60. Dans sa boutique de la rue Sainte-Catherine en face du TNM, laquelle avait le cachet quasi-religieux d'une échoppe d'antiquaire, il trônait au centre d'un large comptoir en forme de U débordant de paperasses et de bouquins.

De son poste privilégié derrière la vieille caisse enregistreuse toute patinée, il commentait l'actualité, littéraire ou autre, d'un ton professoral mais surtout pas ennuyeux, tonitruant ses humeurs et ses humours, qu'il avait tous les deux pour le moins singuliers, mais ne négligeant jamais la moindre petite requête de sa clientèle. On se sentait dans SON royaume, mais il était à ce point attentionné qu'on avait envie d'y passer le restant de la journée.

Henri Tranquille était donc un libraire pittoresque, frisant même parfois l'excentricité. Passionné des jeux d'échecs et de dames, sur lesquels il a d'ailleurs commis quelques traités de vulgarisation, il mettait les clients au défi de se mesurer à lui dans la pièce attenante, dont l'ouverture était à peine obstruée par un rideau défraîchi; ce qui conférait à cette pièce mystérieuse un parfum de caverne d'Ali Baba. Cette activité donnait lieu parfois à un va-et-vient étourdissant entre ses deux antres, particulièrement les jours de tournoi improvisé

Bref, impossible de s'ennuyer chez le «Père Tranquille». Une visite à sa boutique, dont la vitrine mettait à l'honneur l'original de la seule et unique photographie jamais publiée de Réjean Ducharme, pas encore célèbre à l'époque — il disait le connaître personnellement, ce qui était incontestable, vu la précieuse photo dans

la vitrine —, une telle visite s'appréhendait comme un happening ou une blind date. Et c'est bien pour ça qu'on y avait laissé la moitié de sa paye en sortant de là

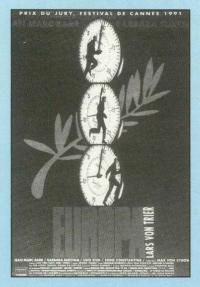
Son récent livre puisqu'il faut bien en parler enfin -, Lettres dangereuses à Yves Beauchemin, a la tenue et le souffle que le titre annonce. C'est notamment pour faire connaissance avec l'originalité et la truculence du personnage qu'il faut le lire. Car elles y sont omniprésentes, bien servies par le caractère intime du genre épistolaire. On y constatera, entre autres, que si quelqu'un sur cette terre porte mal son nom, c'est bien celui-là.

Jean-Pierre Paré

CINÉMA

Un, deux, trois... snap!

EUROPA, un film de Lars von Trier, interprété par Jean-Marc Barr et Barbara Sukowa.



'ai tellement vu de films traitant de la dernière guerre mondiale avec les mauvais Allemands et les pauvres juifs, que j'ai de la difficulté à me convaincre d'aller voir de bons films comme *EUROPA EUROPA* d'Anieszka Holland.

Pourtant, *EUROPA*... Un, deux trois, snap!, et vous êtes sous hypnose. Quand je serai rendu à dix, vous irez voir *EUROPA*.

EUROPA se déroule en 1945 dans l'Allemagne d'après-guerre. Personne n'a oublié. Tous ont des rancunes et veulent se venger. Léopold Kessler, un jeune Américain naïf, débarque donc pour travailler sur un train ZENTROPA. Il aura beaucoup de difficultés à distinguer les bons des méchants parmi les passagers qui l'entourent et à déterminer ceux qui font partie groupe terroriste «Loups-garous». Doit-il arrêter le train ou le faire exploser? Nous ne le saurons qu'à la dernière séquence, qui n'est pas sans rappeler Le dormeur du Val de Rimbaud. Le parti-pris pourrait être le thème de ce film. L'absence de parti-pris aussi, qui peut être tout autant nuisible, nocive...

Van Trier a donc un style unique. Jamais on n'a su jouer de façon aussi ingénieuse le noir et le blanc, la coloration et les superpositions. Ce qui crée cette atmosphère d'irréel nécessaire à ce cauchemar hypnotique. Jean-Marc Barr nous montre qu'au-delà du Grand Bleu, il est un grand acteur et Barbara Sukowa brille à nouveau dans un grand rôle. Finalement, on ne pouvait mieux choisir que la voix de Max von Sydow pour nous hypnotiser...

Huit, neuf, dix!... Allez voir *EUROPA*!

Michel Tremblay



Deux mots sur **Gaston Miron**

u moment où ces lignes paraîtront, Gaston Miron sera en voyage, de sorte qu'il n'aura pas pu lire ce qui suit. Tant mieux. J'en profite. Il y a longtemps que je désire parler un peu de lui, à loisir, comme s'il n'était pas là. Mais sa présence m'en empêchait toujours.

Voilà un écrivain qui a peu écrit et encore moins publié: un recueil de poèmes, L'homme rapaillé 1, une plaquette de poésie, Courtepointes 2, une correspondance avec un ami, intitulée A bout portant 3, un certain nombre d'inédits, et quelques poussières. C'est tout. Or cette oeuvre mince est peut-être la plus forte de la littérature québécoise, tous genres confondus. Elle a de plus été traduite en plusieurs langues et on l'enseigne dans plusieurs universités d'Europe et d'Amérique.

Vous voulez un autre point de comparaison que le Québec? La littérature française est certes une des grandes littératures mondiales. La revue parisienne Lire, dirigée par Bernard Pivot, a publié, il y a un certain nombre d'années, les résultats d'une enquête. Il s'agissait de choisir cinquante recueils de poèmes considérés comme les meilleurs de la littérature de langue française depuis mille ans... Parmi les cinquante recueils choisis figure L'homme rapaillé de Miron, seul Québécois du nombre, avec qua-

tre ou cinq poètes

étrangers.

Miron est d'abord un

Miron le Québécois

ce Miron?

Quelle sorte de type est

homme du peuple. Originaire de Sainte-Agathe, de famille ouvrière, ni ses voyages, ni ses quelques séjours en France, ni son métier d'éditeur et d'écrivain, ne l'ont changé à cet égard. Il ne joue pas un rôle, il est carrément ce qu'il est, tout simplement: il est d'une authenticité totale.

Miron est un homme qui ne se distingue pas de son origine ni de son monde; qui ne se sépare pas; qui ne se met pas au-dessus. Il ne prend pas de distances. Il ne s'écarte pas de ses pareils, de son peuple, de sa nation. Il ne lâche pas. Il ne se privilégie pas. Il ne se réserve pas. Il ne se préserve

Il ne se désolidarise pas. Il ne tire pas son épingle du jeu. Il ne s'isole ni de la nation, ni du peuple, ni des autres écrivains. Il est solidaire de tout cela, et aussi de l'indépendance du Québec.

Une autre chose me frappe. C'est sa patience, sa retenue, avec les adversaires, et aussi sa générosité avec tous les écrivains. Cette retenue, d'une part, et cette bienveillance, d'autre part, tiennent, je crois, à une même disposition: Miron n'a pas de haine. Il discute âprement les positions politiques qu'il ne partage pas, mais (ce qui m'a toujours étonné) c'est avec une très grande modération qu'il mentionne ceux qui les tiennent.



On dirait qu'il préfère glisser, oublier les individus, passer outre, ne pas s'en prendre à l'ennemi lui-même... (Je m'en étonne d'autant plus que je ne suis guère doué pour cette vertu...) Et quant à la littérature, même s'il a sur elles de fermes opinions, pas toujours favorables absolument, il la défend toute et n'a jamais cessé de le faire.

Il y a des types sur qui on peut compter sans réserve. Miron est du nombre.

Pierre Vadeboncoeur

- ¹L'homme rapaillé, Presses de l'Université de Montréal, 1970.
- ² Courtepointes, Département des Lettres de l'Université d'Ottawa, 1975.
- ³À bout portant, sous-titré Correspondance de Gaston Miron à Claude Haeffely 1954-1965, Léméac, 1989.

Le barython de Baie Comeau

ans cette journée particulièrement éprouvante, ce fut le seul moment où George Bush, pourchassé sur ses propres terres de la droite républicaine par plus conservateur que lui, put enfin s'offrir une pinte de bon sang.

Mais cela faillit mal tourner.

Il s'en fallut en effet de peu pour que cette gaieté passagère ne se transforme en cauchemar. Frappé d'un fou rire irrépressible, le président des USA avait

contracté un hoquet qui aurait pu l'étouffer, n'eût été de l'intervention rapide de son médecin personnel.

Mais qu'est-ce donc qui avait pu provoquer, chez cet homme peu porté pourtant sur la chose, pareil comportement débridé?

Un collaborateur lui avait glissé une note au sujet de ce Brian Mulroney du Canada, dont il savait flatter la vanité, son point faible, feignant de voir en lui un grand de ce monde en l'invitant à sa maison d'été. C'est à ce prix, insignifiant, qu'il s'assurait l'appui canadien, chaque fois que la chose pouvait être utile aux intérêts de l'empire américain.

La note portait sur la réaction du Premier partement du commerce

américain d'augmenter à 14,5 % les droits compensatoires sur le bois d'oeuvre du Québec.

M. Bush a déjà fait dans la diplomatie et dans les services secrets, à la CIA; il sait donc lire entre les lignes et décoder les messages. Mieux que personne, il savait que la colère de son homme à Ottawa était pour consommation interne seulement, une manoeuvre de diversion.

Cela l'avait fait rire. Mais ce n'est pas cela qui avait failli l'emporter.

La mine réjouie du Premier ministre, annonçant que grâce au traité de libre-échange, les Américains finiraient par entendre raison, avait provoqué cet accès qui lui fut presque fatal. «C'est mon meilleur», ne cessait-il de répéter en se tordant sur le tapis du Salon ovale, hoquetant douloureusement les bras re-

pliés sur le ventre. Il n'avait pas oublié sa suggestion à Mulroney: dis-leur qu'avec le traité de libre-échange, ils vont frapper le jack pot!

Ses conseillers avaient eu toutes les misères du monde à le transporter à l'hôpital à l'insu de la presse. Après sa mésaventure japonaise, on ne court plus de risques avec le président, quand il est de trop bonne humeur...

L'entrevue de M. Mulroney, lue la veille

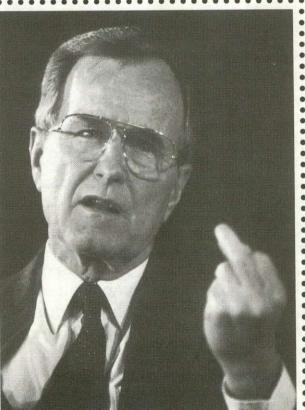
dans le Washington Post, n'avait pas aidé à ce que M. Bush prenne davantage au sérieux ce bras canadien de plus en plus fragile. Ne croyez pas ces sondages qui établissent la popularité de mon gouvernement à 11 %. Nos propres sondages nous placent à 20 %, y soutenait-

Mais celui que son épouse Mila considère comme «très romantique» dans une interview au magazine Hello!; celui qui demanda à son copain à l'ONU de mousser sa candidature au poste de secrétaire général; celui qu'on avait vu chanter bras-dessus, brasavec Ronald dessous Reagan, au Château Frontenac, le jour où fut scellé l'Accord de libre-échange, prépare sa prochaine carrière.

«J'aime tellement Ô Canada que je le chanterais sans cesse. C'est merveilleux. Ô Canada devrait être joué tout le temps, partout», affirmait le barython de Baie Comeau, avouant du même souffle avoir offert ses services au réseau de télévision CTV pour enregistrer cet hymne que même ses enfants chantent en serbocroate.

Malheureusement pour lui, il ne pourra s'exécuter dans sa ville natale. Baie Comeau est l'une des six villes du Québec où Ô Canada ne sera pas joué à l'ouverture du spectacle offert par l'orchestre du Centre national des arts à l'occasion du 125e et dernier anniversaire de la Confédération.

Il pourra se consoler en chantant Ô Canada en duo avec Maureen Forrester, dans les fêtes foraines qui pourront les inviter. Mais en anglais seulement!



ministre à la décision du Dé- Libre-échange: la réponse de Bush à Mulroney...

Michel Rioux

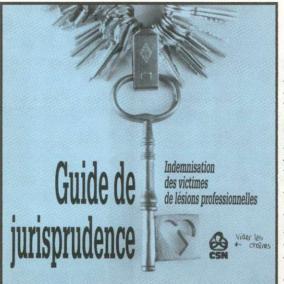
La clé pour bien comprendre nos droits en santé et sécurité du travail

de jurisprudence de la CSN est un outil essentiel pour qui veut faire reconnaître ses droits en santé et sécurité du travail et traverser le labyrinthe de la CSST et de la Commission d'appel en

mission d'appel en

matière de lésions professionnelles (CALP). La Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles est l'une des lois les plus complexes.

Au cours des dernières années, l'application étroite de la CSST et les contestations des employeurs, entre autres, ont eu pour effet de judiciariser le système. Les appels se sont multipliés et les délais d'attente se



sont allongés, avec pour résultat que les victimes ont perdu des droits. Le guide de jurisprudence est une version syndicale et un outil de référence unique au Québec de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Il s'adresse aux militant-es qui ont à plaider devant les bureaux de révision paritaires et de la CALP.

Le guide de jurisprudence est en vente au coût de \$75 au Service de la documentation de la CSN.

Le prix comprend les frais d'expédition et de manutention et une mise à jour pour la première année.

Guide de jurisprudence de la CSN

Indemnisation des victimes des lésions professionnelles
Coût: \$70 l'exemplaire plus \$5 de frais d'envoi et de manutention.
S'adresser au Service de la documentation de la CSN,
1601, avenue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5.
Tél. (514) 598-2151 Télécopieur: (514) 598-2089

Bon de commande		
Nom du syndicat:	Code du syndicat:	
Adresse:	Personne responsable en santé-sécurité:	